

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Déchets	Agglomération d'Orléans	Référence : 45_D_02	Date : janvier 2013 Mise à jour : Nov 2013

Enlèvement des déchets verts à domicile dans six communes de l'AggLO (45)



Historique/Contexte	<p>Une sollicitation citoyenne multiple vers l'AggLO ou vers les communes, a été exprimée dans l'A21 de l'AggLO mais aussi à travers des courriers d'interpellation des élus communaux.</p> <p>Parallèlement, au titre de sa politique cohésion sociale et en portage du Plan Local d'Insertion par l'Économique (PLIE), il a été relevé un besoin de renouveau d'activité pour les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)</p> <p>Ce renouveau a nécessité un soutien par la proposition d'activités (collecte des déchets verts) nouvelles de ces structures locales.</p> <p>Les déchets verts (pelouse, feuilles mortes, résidus de taille, branchages...) doivent être apportés en déchetterie ; il est interdit de les brûler ou de les déposer dans les bois ou les champs (Alternative en compostage)</p>
Calendrier	<p>-2010 : approbation de l'A21.</p> <p>-2011 : commande d'une étude spécifique pour évaluer les possibilités de déploiement de nouveaux services en matière de gestion des déchets verts et fermentescibles.</p> <p>-2012 : restitution de l'étude et décision sur une opération test vers un public restreint.</p> <p>-Fin 2013 : évaluation de l'opération et décision sur suites à donner.</p>
Territoire	<p>-Olivet -Fleury-les-Aubrais -Chécy -Saint-Jean-de-la-Ruelle -Boigny-sur-Bionne -Saint-Hilaire-Saint-Mesmin</p>
Maître d'ouvrage	L'AggLO
Maître d'œuvre/Prestataire	Groupement solidaire de 5 entreprises d'insertion qui effectuera la prestation : Aabraysie développement, Respire, Val Espoir, Association Le Tremplin, OIE.
Objectifs	Collecter les déchets verts, gratuitement et tous les 15 jours d'avril à Novembre, auprès des habitants n'ayant pas la possibilité de se déplacer (Personnes âgées de plus de 75ans et titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte de stationnement pour personne à mobilité réduite)
Contenu	Communication/ information du public cible, réalisation d'une prestation de service du 1 ^{er} avril au 30 novembre 2013, fourniture de sacs biodégradables aux usagers. La prestation de service est confiée à des entreprises de l'économie sociale et solidaire afin que des personnes en contrat d'insertion professionnelles bénéficient d'heures de travail. Cette prestation constitue une source de diversification d'activités bienvenue pour ce type d'entreprises.



le Grenelle Environnement

Difficultés	Évaluer le nombre de personnes bénéficiaires. Le service proposé correspond-il à une réelle attente de la population (une personne âgée ou handicapée qui a des difficultés à se rendre en déchetterie n'a-t-elle pas déjà une autre organisation qui inclurait la prise en charge de l'entretien du jardin ?). Les critères d'éligibilité sont-ils optimaux ?
Sensibilisation	Campagne d'affichage en mairie, articles dans la presse, article dans la lettre de l'Agglo
Coût de l'opération	Environ 70 k€ TTC
Financeurs	Néant
Dispositif-cadre	Agenda 21
Finalités du développement durable	-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables -Cohésion sociale entre générations entre territoires -Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
Évaluation	Indicateurs : -nombre de foyers inscrits/ nb de bénéficiaires évalué (4500 foyers), -quantités de déchets collectés, nb d'heures de travail en insertion, -appréciation qualitative du service Fin 2013 : -897 inscrits soit 26% de la population cible (d'avril à fin octobre : 15 500 sacs de 100 litres et 1900 fagots soit environ 1700 m ³ collectés) -98 % des personnes interrogées par l'Agglo se disent satisfaites du service -Extension du service dès 2014 aux 22 communes de l'agglomération pour un coût estimé à 180 000€
Singularité	Collecte des déchets verts à l'instar des déchets ménagers auprès du public peu mobile
Contacts	Natacha Billet, direction des déchets. tel : 02 38 56 90 00/ nbillet@agglo-orleans.fr

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	---